



Reillanne, le 17 MARS 2020

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se tiendra le :

SAMEDI 21 MARS 2020
à 10h 30
Salle des associations

ORDRE DU JOUR

- 1 Election du Maire
- 2 Détermination du nombre d'adjoints
- 3 Election des adjoints
- 4 Indemnités de fonction

Claire DUFOUR,
Maire de Reillanne